

Les dispositifs proposés par les
membres du comité francilien

Pour accompagner les projets
d'économie circulaire



ÉCONOMIE CIRCULAIRE QUI FAIT QUOI ?





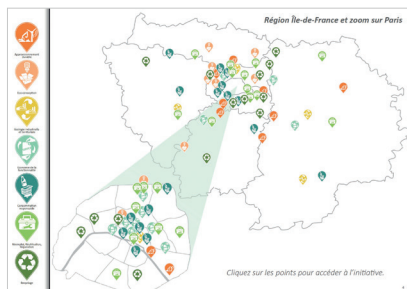
Initié depuis 2013 et animé par ORÉE, le comité francilien de l'économie circulaire est un groupe de réflexion, de collaboration et d'action pour promouvoir l'économie circulaire en Île-de-France. Il réunit des responsables de l'ADEME Île-de-France, Les Canaux, la CCI Paris Île-de-France, le CEREMA, le Conseil Régional d'Île-de-France, la CRESS Île-de-France, la DIRECCTE Île-de-France, la DRIEE Île-de-France, l'IAU ARENE Île-de-France, la Mairie de Paris, la Métropole du Grand Paris, ORÉE et le TEDDIF.

Sont au cœur du projet du comité francilien de l'économie circulaire :

- la mutualisation des compétences et des ressources pour consolider une vision globale sur la transition de l'Île-de-France vers une économie circulaire ;
- le développement d'outils transversaux et d'actions multipartites pour dynamiser les politiques des territoires franciliens en faveur d'une économie circulaire ;
- la valorisation des actions des entreprises, des associations et des collectivités d'Île-de-France engagées dans des modèles d'économie circulaire.

LES PUBLICATIONS DU COMITÉ FRANCILIEN

En 2014, les travaux du comité francilien de l'économie circulaire ont permis l'élaboration de deux fiches méthodologiques « Renforcer la compétitivité et l'attractivité de votre territoire grâce à une démarche d'écologie industrielle et territoriale ». La première fiche, principalement destinée aux élus, vise à transmettre les fondamentaux de manière pratique et synthétique. La deuxième fiche, destinée aux directeurs généraux des services, vise à transmettre les clés de succès essentielles à la réussite d'un projet. Ces fiches ont été lancées à l'occasion d'un séminaire régional sur l'écologie industrielle et territoriale. A télécharger [ici](#) et [ici](#).



En 2015, le comité francilien de l'économie circulaire a présenté le « Recueil cartographique des initiatives franciliennes d'économie circulaire » qui distingue 87 initiatives – actions ou business modèles – incarnant dans les territoires franciliens les 7 piliers définissant l'économie circulaire. Ce recueil a permis d'avoir une vision des initiatives les plus emblématiques sur la région. Chaque initiative contient des renseignements sur le périmètre géographique,

la date de lancement, les porteurs de projets, les acteurs relais, les actions mises en œuvre ou à venir, les résultats (si disponibles), les liens web, et le (les) champ(s) opérationnel(s) de l'économie circulaire mobilisé(s) définis par l'ADEME. A télécharger [ici](#).



En 2016, le comité francilien de l'économie circulaire a réalisé le guide « Sur la route de l'économie circulaire : 20 découvertes insolites en Île-de-France » qui développe 20 initiatives – actions ou business modèles – en économie circulaire pour donner envie à d'autres de se lancer. S'y découvrent des mutualisations qui s'organisent, des citoyens qui partagent, des déchets qui inspirent, des territoires qui bougent, des entreprises qui valorisent et des solutions qui émergent. Un

cheminement pour découvrir des informations clés sur chaque initiative comme le point de départ, les singularités, les liens avec l'économie circulaire ainsi que les facteurs de succès et les prochaines étapes. A télécharger [ici](#).

En 2017, le recueil des initiatives franciliennes est mis à jour et recense désormais 112 initiatives. Il offre une vision des initiatives les plus représentatives de la région en économie circulaire et vise ainsi à répondre aux trois objectifs suivants :



identifier les actions opérationnelles sur le territoire ; disposer des informations sur les porteurs de projet ; montrer par l'exemple et ainsi donner envie à d'autres de se lancer. Un événement de lancement officiel du recueil a eu lieu aux Grands Voisins, le 19 juin 2017, en présence des porteurs de projets et en partenariat avec le TEDDIF et les membres du comité francilien. A télécharger [ici](#).



POURQUOI CE GUIDE ?

Destiné aux porteurs de projets, ce guide cherche, d'une façon dynamique et pédagogique, à lister les dispositifs d'accompagnement proposés par les acteurs du comité francilien. Ce guide présente les acteurs et les différentes formes d'accompagnement à disposition des porteurs de projets.

Il a pour vocation d'apporter :

- De la lisibilité en répertoriant les différents mécanismes d'accompagnement selon une grille de présentation commune ;
- Du lien, en facilitant la mise en relation entre les porteurs de projet et les accompagnateurs.

Ce guide vise à favoriser le déploiement de projets d'économie circulaire au sein du territoire francilien.

MODE D'EMPLOI

LES CIBLES



Associations : groupements de personnes volontaires réunies autour d'un projet commun.



Collectivités territoriales : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, EPT, métropoles, syndicats intercommunaux, conseils départementaux.



Entreprises : unités économiques organisées pour produire des biens ou des services pour le marché.



Réseaux professionnels : ensembles d'entreprises indépendantes qui entretiennent des relations formelles.

MODE D'EMPLOI

LES TYPES D'ACCOMPAGNEMENT



Sensibilisation - Animation : animation de rencontres ou de groupes de travail, valorisation de bonnes pratiques, formalisation de retours d'expérience, etc.

































































Technique : apport d'expertise via des guides ou des opérations collectives, la mise à disposition d'experts, l'aide au montage de projet, des ressources méthodologiques ou des outils.



Financier : soutien aux démarches sous la forme de subventions, financement d'études, appels à projets, etc.

SOMMAIRE INDEX

	CIBLE(S)	TYPE(S) D'ACCOMPAGNEMENT	PAGE
Fiche n° 1 ADEME ÎLE-DE-FRANCE	   	 	10
Fiche n° 2 LES CANAUX	  		12
Fiche n° 3 CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE	  	 	14
Fiche n° 4 CEREMA	  	 	16
Fiche n° 5 CONSEIL RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE	   	  	18
Fiche n° 6 CRESS ÎLE-DE-FRANCE	   		20
Fiche n° 7 DIRECCTE ÎLE-DE-FRANCE	 	 	22
Fiche n° 8 DRIEE ÎLE-DE-FRANCE	  	 	24
Fiche n° 9 IAU - ÎLE-DE-FRANCE DÉPARTEMENT ÉNERGIE ET CLIMAT - ARENE	  	 	26
Fiche n° 10 MAIRIE DE PARIS	 	  	28
Fiche n° 11 MÉTROPOLE DU GRAND PARIS	   		30
Fiche n° 12 ORÉE	   	 	32

ADEME ÎLE-DE-FRANCE

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à

disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire.

CONTACT

- Grégory FAUVEAU
- Responsable du pôle économie circulaire et déchets
- gregory.fauveau@ademe.fr
- 01 49 01 45 56
-
-
-
-
-
-



Présentation des accompagnements de l'ADEME Île-de-France

Le Pôle Économie circulaire et Déchets de la direction régionale Île-de-France de l'ADEME accompagne les acteurs du territoire (associations, entreprises, collectivités locales) sur :

- **Le volet financier** : animation territoriale, études et réalisations ayant pour objectif la diminution de la consommation de ressources et la gestion des déchets.
- **Le volet technique** : L'accompagnement des projets se formalise de manière prioritaire via des appels à projets, répertoriés sur le site de l'ADEME Île-de-France. Des appels à projets de niveau national sont également proposés sur l'économie circulaire.

CIBLES



TYPES D'ACCOMPAGNEMENT



EN SAVOIR PLUS

- <https://ile-de-france.ademe.fr/mediatheque/publications/fiches-exemples-suivre/economie-circulaire>
- <http://www.optigede.ademe.fr/>
- <http://www.ademe.fr/dossier/aides-lademe/mode-emploi-aides-lademe>
- <http://www.ademe.fr/actualites/appels-a-projets>

LES CANAUX

Les Canaux fédèrent les acteurs des économies solidaires et innovantes. Sa maison, située sur les bords du Canal de l'Ourcq à Stalingrad, est un lieu d'échange, de mutualisation et de partage d'expériences, elle fait rayonner ses initiatives à l'international. Entrepreneurs sociaux, incubateurs, collectivités... L'association agit comme un catalyseur en permettant les mises en relations et les synergies entre ces différents acteurs. A travers un programme d'accompagnement,

l'organisation d'événements de sensibilisation grand public et de boutiques éphémères solidaires, les Canaux apportent tant des solutions que des opportunités de développement aux membres de sa communauté. Enfin, les Canaux sont une vitrine unique : la rénovation et l'aménagement du bâtiment ont été 100% réalisés en économie circulaire et ont permis la conception d'une charte des travaux responsables pour la Ville de Paris.

CONTACT

- Noémie STASKIEWICZ
- Directrice d'exploitation
- noemie@lescanaux.paris
- 01 76 47 15 90
-
-
-
-
-
-

**LES
CANAUX**
Maison des économies
solidaires & innovantes

Présentation des accompagnements des Canaux

- **Sensibiliser** : Les Canaux organisent de nombreux événements, des visites, une exposition et une formation en ligne pour sensibiliser grand public, professionnels et collectivités territoriales à l'économie circulaire.
- **Orienter** : Le social starter est un programme d'orientation et d'accompagnement des porteurs de projets vers les incubateurs et financeurs du Grand Paris. Les entrepreneurs sont formés au pitch et orientés vers l'interlocuteur pertinent par rapport à leurs besoins et leur stade de développement.
- **Former** : Les Canaux font appel à leurs partenaires pour proposer des ateliers, des rendez-vous personnalisés et des solutions concrètes aux porteurs de projet qui souhaitent acquérir des clés pour entreprendre dans l'économie circulaire.
- **Accélérer** : Par le biais du mécénat de compétence et de boosters sectoriels, les Canaux créent des passerelles entre associations, entrepreneurs, grands groupes et collectivités territoriales pour les aider à résoudre leurs défis et à intégrer l'économie circulaire dans leurs pratiques.

CIBLES



TYPES D'ACCOMPAGNEMENT



EN SAVOIR PLUS

• www.lescanaux.paris
• [Facebook.com/lescanaux/](https://www.facebook.com/lescanaux/)
•
•
•
•
•
•
•
•
•

CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Faciliter la croissance des PME et le développement des commerces, révéler la richesse des talents, jeter des passerelles entre le monde de l'entreprise, de l'enseignement et de la recherche en développant la formation dans nos 21 écoles, bâtir des synergies entre les acteurs publics et privés sur les grands chantiers de développement tels que le Grand Paris, analyser le présent pour mieux préparer l'avenir, renforcer l'attractivité du territoire,

accompagner la transformation numérique des entreprises, les aider à conquérir de nouveaux marchés... A la CCI Paris Île-de-France, nous investissons pour l'avenir, nous cultivons les réseaux qui font avancer les entreprises – nous accélérons toutes les dynamiques entrepreneuriales.

C'est notre mission essentielle de faire prospérer cet écosystème de rang mondial au service des entreprises, des jeunes et des territoires de la région capitale.

CONTACT

- Brigitte DAUZAT
- Chargée de coordination
- bdauzat@cci-paris-idf.fr
- 01 55 65 36 72
- environnement@cci-paris-idf.fr
-
-
-



Présentation des accompagnements de la CCI Paris Île-de-France

CCI de région Paris Île-de-France

En partenariat avec la Région Île-de-France, la CCI de région Paris Île-de-France accompagne les territoires et les entreprises franciliennes dans la dynamique de l'économie circulaire et de l'économie de la fonctionnalité avec le programme RECYTER.

CCI Versailles-Yvelines

La CCI Versailles-Yvelines propose un programme facilitant la concrétisation de projets expérimentaux sur des zones d'activités ou au sein de réseaux d'entreprises. Il s'agit de sensibiliser les entreprises, d'identifier leurs flux et les leviers d'actions, et de les accompagner dans le montage

de projet, et de mise en œuvre de pratiques d'économie circulaire (identification des synergies, études de faisabilité, aide à la maîtrise d'ouvrage, recherche de financements et de guichets disponibles...).

CCI Essonne

La CCI Essonne a signé en 2015 une convention de partenariat avec l'ADEME, le Conseil départemental et le SIREDOM pour la réalisation de l'opération « Essonne : Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage ». Dans ce cadre, la CCI Essonne est chargée de coordonner, en s'appuyant sur la plateforme Act'if, trois expérimentations d'écologie industrielle et territoriale.

CIBLES



TYPES D'ACCOMPAGNEMENT



EN SAVOIR PLUS

- www.entreprises.cci-paris-idf.fr
- www.bourse-des-dechets.fr
- www.essonne.cci.fr/developpementvotreentreprise/se-developper-durablement
-
-
-
-
-
-
-
-


CEREMA

Établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés du développement durable, de l'environnement, des transports et de l'urbanisme, le Cerema est un centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques en appui à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques portées par les services de l'État et les collectivités territoriales.

Il est historiquement investi dans de nombreux champs relevant du domaine de la construction (ouvrages d'art, infrastructures de transport, bâtiment) et dispose

d'un continuum de compétences sur ces sujets (de l'échelle du matériau à celle de la structure), dans des postures variées d'étude, de recherche et d'expertise, et appuie les collectivités territoriales et les acteurs économiques dans le champ de l'économie circulaire dans le BTP notamment.

Il conduit des travaux sur le réemploi des matériaux et l'usage des matériaux alternatifs, de matériaux recyclés ou bio-sourcés. Ces travaux s'intéressent aux performances des matériaux formulés, à leur durabilité, à leur impact sur l'environnement ainsi qu'aux risques sanitaires.

En Île-de France, le Cerema investit le champ de l'économie circulaire à travers l'action de sa Direction territoriale et de sa Direction Technique Infrastructures de Transport et Matériaux.

CONTACT

- Département Ville Durable : Isabelle ROBINOT-BERTRAND
- isabelle.robinot-bertrand@cerema.fr
- 01 34 82 12 44
- Laboratoire d'éco-matériaux : Alexandre PAVOINE
- alexandre.pavoine@cerema.fr
- 01 60 52 33 82
- Direction technique ITM : Nies BOUSSIOUF
- nies.boussiouf@cerema.fr
- 01 60 52 32 24



Présentation des accompagnements du CEREMA

Le Cerema accompagne les acteurs de l'aménagement dans l'évaluation des performances et de la durabilité, l'évaluation environnementale et sanitaire, des analyses de cycle de vie :

- Suivi d'opérations de déconstruction de bâtiments et de valorisation des matériaux qui en sont issus,
- Définition du potentiel d'emploi de matériaux alternatifs (sédiments fluviaux, sables de fonderie, verre non recyclé...) dans les bétons,
- Caractérisation de matériaux biosourcés et naturels (bétons de chanvre, terre crue, paille...),
- Bilan environnemental de matériaux alternatifs et suivis de travaux routiers innovants (mesures in-situ et essais en laboratoire).

Il produit des guides, fiches techniques et des outils de référencement comme la matériauthèque des matériaux naturels et des matériaux alternatifs pour la construction (outil SIG de mise en relation des producteurs de ressources avec les utilisateurs et fiches produits).

Il organise et anime des rencontres et échanges d'expériences entre acteurs à travers par exemple la coordination des activités du réseau Teddif. Ce réseau Teddif co-piloté par l'ADEME Île-de-France, l'IAU-ARENE, le Cerema Île-de-France, le Conseil Régional Île-de-France et la DRIEE Île-de-France, favorise l'intégration du développement durable dans les projets des collectivités territoriales par l'organisation d'évènements et la production d'outils pour le partage de connaissances et d'expériences.

CIBLES



TYPES D'ACCOMPAGNEMENT



EN SAVOIR PLUS

• <https://www.cerema.fr/fr/cerema/directions/cerema-ile-france>
• <https://www.cerema.fr/fr/cerema/directions/cerema-infrastructures-transport-materiaux>
• www.cerema.fr
• www.teddif.org
•
•
•
•
•

CONSEIL RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE

La Région a l'ambition de faire basculer l'Île de France vers l'économie circulaire.

En élaborant de façon concertée un Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) et un plan d'action régional en faveur de l'économie circulaire, la Région s'est engagée à faciliter l'atteinte d'un objectif « zéro déchet enfoui » en accompagnant la transition de l'ensemble des acteurs franciliens vers une économie circulaire porteuse d'innovation et de création de valeur.

Elle entend également développer une stratégie globale en matière d'économie circulaire avant la fin de l'année 2018, en intégrant l'économie circulaire de manière transversale dans l'ensemble de ses politiques (développement économique, énergie, biomasse, agriculture, gestion des déchets, aménagement, etc.). Cette stratégie vise à valoriser les initiatives déjà menées, mais aussi à accompagner la mise en œuvre et la diffusion des principes de l'économie circulaire dans tous les secteurs de l'économie francilienne.

CONTACT

- Direction de l'Environnement
- Service économie circulaire et déchets
- plansdechets@iledefrance.fr
- 01 53 85 56 38
-
-
-
-
-
-



Présentation des accompagnements du Conseil régional Île-de-France

Au titre de sa politique régionale en faveur de l'économie circulaire afin d'atteindre l'objectif « zéro déchet enfoui » en Île-de-France, la Région accompagne les acteurs franciliens (associations, entreprises, collectivités et réseaux professionnels) dans différents domaines :

- **Sensibilisation – animation :** la Région anime des forums, groupes de travail et des réunions techniques, qui permettent de promouvoir les bonnes pratiques, de partager les retours d'expériences en matière de prévention et de valorisation des déchets, et de développer les synergies entre les acteurs.

- **Technique :** la Région réalise des outils de communication (plaquettes, fiches, vidéos...), assure la promotion d'opérations collectives et fait intervenir des experts afin d'accompagner les acteurs franciliens. Elle réalise également des études qui permettent d'étendre l'état des connaissances et de mobiliser l'ensemble des parties prenantes.
- **Financier :** la Région soutient des projets sous la forme de subventions pour des études, des actions, des investissements en matériels ou la réalisation de travaux.

CIBLES



TYPES D'ACCOMPAGNEMENT



EN SAVOIR PLUS

- http://espaceprojets.iledefrance.fr/jahia/jahia/planification_dechets/site/projets/pid/6645
- https://www.iledefrance.fr/recherche-des-aides-subventions?term_node_tid_depth_join=1031&field_common_target_audience_tid=All&combine
- <https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/Gaspillage.pdf>
- https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/fiches-idf_dechets-artisans.pdf
- https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/fiches-idf_depots_sauvages.pdf
- <https://www.iledefrance.fr/presse/dossier-de-presse-point-d-etape-politique-regionale-environnement>

CRESS ÎLE-DE-FRANCE

La CRESS Île-de-France est la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire. Elle assure la promotion et le développement de l'ESS, ainsi que la représentation de ses acteurs auprès des pouvoirs publics à l'échelle francilienne. Afin de garantir une animation territoriale au plus proche des besoins de ses adhérents et partenaires, la CRESS propose au-delà de ses cadres statutaires des temps de rencontres et d'expression autour de thématiques communes.

Ouverte à l'ensemble des structures d'économie sociale et solidaire telles que définies par la loi, la CRESS améliore la connaissance interacteurs et vise à la mutualisation des outils et pratiques au sein de l'ESS.

L'économie circulaire a été définie comme un objectif de développement prioritaire de la CRESS Île-de-France. La CRESS est par ailleurs engagée dans une démarche sur des missions d'observation, de structuration et d'appui au secteur de l'économie circulaire dans l'ESS.

CONTACT

- Léo VOISIN
- Responsable de l'Observatoire régional de l'ESS
- leo.voisin@cressidf.org
- 01 49 88 52 76
-
-
-
-
-
-



Présentation des accompagnements de la CRESS Île-de-France

La CRESS anime le réseau du Dispositif local d'accompagnement (DLA), qui intervient pour renforcer la pérennité des structures et favoriser leur changement d'échelle. Elle inscrit le DLA dans une réflexion plus large sur la chaîne de l'accompagnement en Île-de-France. Elle facilite l'articulation entre les différents dispositifs pour répondre plus efficacement aux besoins des structures. Dans le cadre de cette animation, la CRESS construit un plan d'accompagnement régional portant notamment sur l'économie circulaire.

Dans le cadre de l'Observatoire régional de l'ESS, la CRESS agit également pour mieux comprendre les besoins des structures de l'ESS et déterminer les besoins en accompagnement et mesurer l'impact des dispositifs existants. L'Observatoire met également son expertise au service des collectivités souhaitant engager une démarche sur l'ESS, au travers de diagnostics territoriaux et de la co-construction, en lien avec les acteurs du territoire, de plans de développement locaux de l'ESS.

CIBLES



TYPES D'ACCOMPAGNEMENT



EN SAVOIR PLUS

<https://www.cressidf.org/>

DIRECCTE ÎLE-DE-FRANCE

La DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi d'Île-de-France est l'interlocuteur de proximité des entrepreneurs et des salariés en Île-de-France.

Son pôle Entreprises, Emploi et Economie est chargé de :

- Soutenir la création, l'innovation et le développement des entreprises,
- Développer les compétences des salariés dans le cadre d'une stratégie de croissance de l'activité et de l'emploi,
- Anticiper et accompagner les mutations économiques,

- Accompagner les jeunes, les demandeurs d'emploi et les personnes exposées aux risques d'exclusion du marché du travail, notamment en améliorant l'efficacité du service public de l'emploi.

La DIRECCTE incite les acteurs à anticiper les conséquences des mutations économiques en accompagnant les TPE et PME en matière de ressources humaines et les salariés fragilisés, et à participer au développement de la compétitivité et de l'emploi en faisant en sorte que les grands événements aient de réelles retombées en matière d'emploi (Grand Paris, JO 2024/28).

CONTACT

- Frédéric PELCÉ
- frederic.pelce@direccte.gouv.fr
- DIRECCTE Île-de-France
- 21 rue Madeleine Vionnet
- 93300 Aubervilliers
- 01 70 96 14 05
-
-

Direccte Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation
ÎLE-DE-FRANCE du travail et de l'emploi

Présentation des accompagnements de la DIRECCTE Île-de-France

La DIRECCTE Île-de-France anime les démarches territoriales en matière de développement de l'activité économique, de l'emploi et des compétences et accompagne les transformations profondes et intersectorielles : numérisation, transition écologique et énergétique.

Elle accompagne des secteurs et territoires confrontés à des mutations par la mise en œuvre d'actions en direction des branches professionnelles : elle appuie des démarches emplois/compétences des filières ou des secteurs en particulier sur les TPE/PME et sur les salariés les plus fragiles ; elle promeut la gestion prévisionnelle des emplois et compétences GPEC au niveau d'un territoire.

Elle accompagne les secteurs professionnels et les territoires à travers les dispositifs d'engagement et de développement de l'emploi

et des compétences EDEC (contrats d'étude prospective CEP menés avec les branches professionnelles, actions de développement de l'emploi et des compétences ADEC, aides au conseil des entreprises...). Par exemple, la DIRECCTE a financé avec la FEDEREC une étude prospective sur les besoins en emplois et compétences liés aux travaux du Grand Paris et aux enjeux de la transition écologique dans le recyclage et l'économie circulaire.

Elle accompagne les PME et les entreprises de taille intermédiaire à fort enjeu en matière d'innovation et d'emploi, dans les territoires et à l'international, dans le but de les développer : information sur les dispositifs de soutien de l'État, mise en relation avec les acteurs au sein de l'écosystème et les administrations.

CIBLES



TYPES D'ACCOMPAGNEMENT



EN SAVOIR PLUS

http://idf.direccte.gouv.fr/sites/idf.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/cep_recyclageA_idf_-_synthese_20170608.pdf

DRIEE ÎLE-DE-FRANCE

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France (DRIEE) porte les politiques du ministère de la transition écologique et solidaire sur les territoires franciliens. Les interventions de la DRIEE couvrent l'ensemble des problématiques environnementales : la prévention des risques, des pollutions et des nuisances, la mise en oeuvre des politiques relatives aux déchets, à l'énergie, au climat et à la qualité de l'air, à la préservation de la nature, des paysages et de la biodiversité, à la préservation de la qualité des

milieux aquatiques, à la promotion du développement durable.

En son sein, le pôle Entreprises, Collectivités, Associations et Développement Durable promeut les nouvelles pratiques répondant aux orientations nationales en faveur des transitions écologiques, énergétiques et solitaires, et soutient l'intégration du développement durable dans les politiques et stratégies publiques et privées. Depuis 2012, le pôle contribue à activer les leviers de l'économie circulaire pour promouvoir une économie verte dans les collectivités territoriales.

CONTACT

- Simon LAPORTE
- Chef de projet économie verte
- simon.laporte@developpement-durable.gouv.fr
- 01 71 28 45 70
- pecadd.sddte.driee-if@developpement-durable.gouv.fr
-
-
-
-
-



Présentation des accompagnements de la DRIEE Île-de-France

La DRIEE soutient les acteurs engagés dans une stratégie de développement de l'économie circulaire à l'échelle de l'Île-de-France à travers la mobilisation de ses équipes et/ou une participation financière :

- Pour des ateliers de sensibilisation ou d'animation menés par des réseaux d'acteurs franciliens,
- Pour la mise en œuvre de projets territoriaux innovants portés par les collectivités, les associations ou les réseaux d'entreprises.

La DRIEE peut également contractualiser des « green deals territoriaux » portant sur des projets dont le déploiement rencontre des freins en termes d'organisation, d'application réglementaire ou de gouvernance dans l'objectif d'aboutir à court terme à une/des solutions opérationnelles.

La programmation des soutiens financiers est élaborée en début d'année, généralement deux à trois mois après publication sur le site de la DRIEE de sa politique de soutien en matière de développement durable.

CIBLES



TYPES D'ACCOMPAGNEMENT



EN SAVOIR PLUS

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/subventions-par-la-driee-r711.html>

IAU - ÎLE-DE-FRANCE DÉPARTEMENT ÉNERGIE ET CLIMAT - ARENE

L'ARENE est le département Énergie-climat de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Île-de-France (IAU). Elle agit au quotidien sur le terrain pour la transition énergétique et écologique, au service des politiques publiques régionales.

Elle informe et conseille les acteurs franciliens, détecte les bonnes pratiques, expérimente et partage des démarches pionnières dans plusieurs domaines : la rénovation énergétique, les énergies renouvelables,

l'efficacité énergétique, l'économie circulaire et plus globalement les démarches Plans climat air énergie territoriaux.

Dans sa manière d'accompagner, de conseiller, de former et de sensibiliser, l'Agence utilise une approche pluridisciplinaire et des méthodes inspirées des principes du développement durable : concertation, participation, coconstruction, transversalité, intelligence collective, évaluation.

CONTACT

- Thomas HEMMERDINGER
- Chef de projet démarches territoriales /
- économie circulaire
- thomas.hemmerdinger@iau-idf.fr
- 01 77 49 79 86
-
-
-
-
-
-
-
-
-



Présentation des accompagnements de l'IAU - Île-de-France, département énergie et climat - ARENE

L'ARENE promeut le développement de l'économie circulaire auprès des acteurs locaux et collectivités. Elle décrypte leurs leviers pour impulser des stratégies territoriales intégrées d'économie circulaire. Elle accompagne plusieurs piliers de l'économie circulaire à travers des actions concrètes sur les territoires (méthanisation, matériaux biosourcés pour la construction, synergies locales autour de l'énergie, économie collaborative, circuits courts alimentaires, agriculture urbaine,

financement participatif, etc.) par différents biais : publications de guides, organisation de cycles d'ateliers, valorisation de retours d'expérience, appui au montage de projets, participation à des comités techniques et jurys, recherche de partenariats et de financements, etc. Enfin, elle appuie la mise en place des politiques publiques portées par la Région Île-de-France, notamment le Schéma régional climat air énergie et le futur plan d'actions économie circulaire.

CIBLES



TYPES D'ACCOMPAGNEMENT



EN SAVOIR PLUS

- www.arenidf.org
- <http://www.arenidf.org/page-thématique/économie-circulaire-des-cercles-vertueux-locaux>
- www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/economie.html
-
-
-
-
-
-

MAIRIE DE PARIS

La Ville de Paris a expérimenté dès 2014 des solutions innovantes pour développer l'économie circulaire en lançant l'appel à projets « amélioration du métabolisme urbain », puis a mobilisé les acteurs du territoire en les invitant à participer aux États généraux de l'économie circulaire en 2015. Cette concertation de plus de 120 structures a permis de recueillir 65 propositions d'actions concrètes rassemblées dans le Livre Blanc de l'économie circulaire du Grand Paris.

L'engagement de la municipalité pour l'économie circulaire s'est

poursuivi en 2017, avec l'adoption du Plan économie circulaire de Paris, qui présente la stratégie municipale à l'horizon 2020 en interaction avec les politiques sectorielles de la Ville liées à l'économie circulaire. Le Plan s'accompagne d'une première feuille de route opérationnelle de 15 actions, dans les domaines de la construction, du réemploi, de la réparation, de la commande publique ou du soutien aux acteurs, et qui sont en grande partie issues des propositions du Livre Blanc de l'économie circulaire.

CONTACT

- economie.circulaire@paris.fr
- Thierry MARESCHAL
- Chargé du développement de l'économie circulaire
- thierry.mareschal@paris.fr
- 01 71 28 50 78
-
-
-

MAIRIE DE PARIS



Présentation des accompagnements de la Mairie de Paris

Plusieurs appels à projets annuels ciblent spécifiquement des thématiques de l'économie circulaire et permettent de subventionner les acteurs du réemploi, de la réparation, de la valorisation des biodéchets ou encore de la récupération des invendus alimentaires. Les appels à projets et le réseau des Parisculteurs représentent quant à eux un dispositif ambitieux de développement de l'agriculture urbaine.

Paris a enrichi son programme d'accompagnement des startups en créant un incubateur d'innovation pour l'économie circulaire et en ouvrant

Les Canaux, une maison dédiée aux acteurs économiques circulaires, solidaires, et innovants.

Les Acteurs du Paris durable, via la mise en réseau et l'organisation d'événements ou d'ateliers, apportent de la visibilité et démultiplient les actions locales des collectifs d'habitants, copropriétés, associations ou professionnels.

Le budget participatif de la Ville de Paris permet enfin de financer des projets soumis au vote des Parisiens, dont un certain nombre relève de l'économie circulaire.

CIBLES



TYPES D'ACCOMPAGNEMENT



EN SAVOIR PLUS

- <https://www.paris.fr>
- <http://www.parisculteurs.paris/>
- <http://www.acteursduparisdurable.fr/>
- <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>
- <http://incubateurs.parisandco.com/Qui-sommes-nous/>
- Programmes/Plateformes-d-innovation-thematiques/Economie-Circulaire

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

La Métropole du Grand Paris est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe). Elle réunit 131 communes, 11 établissements publics territoriaux (EPT) et plus de 7 millions d'habitants.

Elle est compétente dans cinq grands domaines transférés

par les communes dans une logique de subsidiarité : logement, environnement, développement économique, aménagement de l'espace et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

La Métropole du Grand Paris a choisi de faire de l'économie circulaire un axe prioritaire de son action en matière de développement économique pour contribuer à l'émergence d'une métropole innovante et résiliente.

CONTACT

- Hortense MOURIER
- Chargée de mission Pôle Développement
- économique et Attractivité
- hortense.mourier@metropolegrandparis.fr
- 01 82 28 78 46
-
-
-
-
-
-



Présentation des accompagnements de la Métropole du Grand Paris

La Métropole entreprend de nombreuses actions pour le développement de l'économie circulaire sur tout le territoire métropolitain :

- Le réseau métropolitain de l'économie circulaire est la communauté des référents économie circulaire (élus et techniciens) des 131 communes et 11 EPT de la Métropole. Il a pour vocation de développer une culture commune de l'économie circulaire et organiser la montée en compétences de l'ensemble des collectivités.
- Le groupe de travail permanent « Économie circulaire », composé d'élus et d'experts, a vocation à

être le « fer de lance » de l'action métropolitaine dans ce domaine.

- La Métropole organise l'événement annuel métropolitain « Grand Paris Circulaire » afin de réunir élus, acteurs publics, entreprises et grand public autour des enjeux de l'économie circulaire, et de donner de la visibilité aux actions métropolitaines.
- Le « GrandParisCirculaire.org », la plateforme numérique collaborative de l'économie circulaire, vise à fédérer l'écosystème métropolitain de l'économie circulaire autour de la connaissance et du partage.

CIBLES



TYPES D'ACCOMPAGNEMENT



EN SAVOIR PLUS

<http://www.metropolegrandparis.fr/>
http://www.metropolegrandparis.fr/sites/default/files/180305_metropole_en_actions_bd.pdf
<http://www.grandpariscirculaire.org/>

ORÉE

Acteur historique de l'écologie industrielle et territoriale (EIT), investi également depuis de nombreuses années dans l'écoconception, le recyclage et l'économie de la fonctionnalité, ORÉE œuvre à la généralisation du principe de l'économie circulaire à travers ses travaux articulés selon trois approches :

- Une approche produit/service : écoconception, économie de fonctionnalité... ;
- Une approche filière : recyclage/valorisation ;
- Une approche territoire : écologie industrielle et territoriale.

CONTACT

• Nathalie BOYER
• Déléguée Générale
• boyer@oree.org
• 01 48 24 31 35
•
•
•
•



Présentation des accompagnements d'ORÉE

ORÉE synthétise et valorise l'ensemble des bonnes pratiques issues de ses projets et groupes de réflexion, et plus largement de son réseau d'adhérents, pour les diffuser au niveau national et encourager la multiplication de ces démarches. Elles sont présentées lors de conférences et rencontres, ou à travers les livrables édités sur des plateformes informatiques et/ou guides papiers.

Au service du développement de l'économie circulaire et de l'amélioration des connaissances et compétences, ORÉE fédère les acteurs, crée des méthodologies, des outils et des guides pratiques, et valorise les retours d'expériences et les travaux de terrain et de recherche.

L'association accompagne également directement les territoires et porteurs de projets.

L'association développe avec ses partenaires des outils méthodologiques mis à disposition des porteurs de projets d'économie circulaire :

- Les plateformes internet : en écologie industrielle (COMETHE et ELIPSE) et en écoconception ;
- L'animation et le portage du référentiel d'évaluation national : l'outil ELIPSE pour les démarches d'écologie industrielle et territoriale, via des webinaire et des ateliers d'acculturation sur l'ensemble du territoire métropolitain ;
- Les guides et fiches méthodologiques tels que le livrable « L'économie circulaire au service de la préservation des ressources et du climat - Une approche flux et filières vers un écosystème territorial ».

CIBLES



TYPES D'ACCOMPAGNEMENT



EN SAVOIR PLUS

<http://www.oree.org/>
<http://www.oree.org/sites-et-publications.html>
<http://www.referentiel-elipse-eit.org/>

Les dispositifs proposés par les
membres du comité francilien

Pour accompagner les projets
d'économie circulaire

LES ACTEURS FRANCIENS VOUS ACCOMPAGNENT



**LES
CANAUX**
Maison des économies
solidaires & innovantes



Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'ADEME Île-de-France et de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France.